EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Baccalauréat général – Spécialité Éducation Physique Pratiques et Culture Sportives

Évaluation ponctuelle pour les candidats individuels épreuve de première

SESSION 2027

LIVRET CANDIDAT

BADMINTON

ESCALADE

NATATION

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence Cedex 1

I. REFERENCES DES TEXTES OFFCIELS

Les programmes : BOEN n°25 du 24/06/2021

L'évaluation : Note de service du 29/07/2021 modifiée par la note de service du 26/09/2023

II. LES TEXTES DE REFERENCE

Note de service du 29-7-2021

Cette note de service est applicable à compter de la session 2023 du baccalauréat, pour l'évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité de la voie générale suivi uniquement pendant la classe de première, telle que définie dans l'arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique.

L'évaluation ponctuelle dans *l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première* est prévue pour les candidats qui ne suivent les cours d'aucun établissement, les candidats inscrits dans un établissement privé hors contrat, les candidats inscrits dans un établissement français à l'étranger ne bénéficiant pas d'une homologation pour le cycle terminal, les candidats inscrits au CNED en scolarité libre,
et, sur leur demande, les sportifs de haut niveau, sportifs espoirs et sportifs des collectifs nationaux inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du Code du sport.

Ces candidats peuvent choisir de présenter l'évaluation ponctuelle soit l'année de l'examen, soit de manière anticipée l'année précédente.

Le résultat obtenu par le candidat est pris en compte pour le baccalauréat avec un coefficient 8, au titre du contrôle continu, conformément aux dispositions de la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022.

Cette évaluation s'adresse uniquement aux candidats des établissements privés hors contrat, du CNED et les candidats libres. Elle est ponctuelle. Elle repose sur un nombre limité d'activités physiques et sportives qui sont pour l'académie d' Aix-Marseille : badminton, escalade, natation.

III. L'EPREUVE : UNE EVALUATION ORALE

Cette évaluation orale est composée de deux parties, chacune de 15 minutes.
Les deux parties se déroulent le même jour.
La durée de cette épreuve est de 30 minutes.

2.1 - Première partie : pratique physique et sportive

Le candidat choisit, au moment de son inscription à l'examen, une activité physique, sportive et artistique (APSA) dans une liste de trois, relevant de trois champs d'apprentissage différents, proposée par l'académie.
La prestation physique du candidat est notée à l'aide d'un référentiel établi par les autorités académiques, en référence au cadre national proposé pour l'enseignement de spécialité.

2.2 - Deuxième partie : compétences et connaissances relatives à la culture sportive

Disposant de cinq minutes maximum, le candidat présente dans un exposé une problématique issue de son carnet de suivi en référence au programme de la spécialité.
Le candidat ne dispose pas de temps de préparation avant son exposé et ne peut s'appuyer sur un support écrit ou numérique.
Le temps restant, lors de l'entretien, les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat, et d'apprécier sa culture sportive ou artistique et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique.
L'entretien permet au jury de le solliciter sur ses connaissances relatives aux thématiques du programme de première.

2.3 - Les thèmes d'études de la classe de première

- Les métiers du sport et du corps humain
- La pratique physique et la santé
- La technologie des APSA

2.4 - Barème et notation

Chaque partie est notée sur 10 points.

Première partie : 10 points
- « S'engager pour interpréter » sur 5 points
- « Composer et interpréter un propos artistique » sur 5 points

Deuxième partie : 10 points
Des repères d'évaluation :
- Pertinence de l'exposé
- Pertinence de la réponse en lien avec la pratique
- Culture sportive : appropriation de connaissances

2.5 - Carnet de suivi

Le carnet est transmis au jury (centre épreuve) au plus tard quinze jours avant l'évaluation de la partie orale.
Le carnet de suivi, de 30 pages maximum en format papier, est constitué tout au long de l'année. Le candidat y retrace son parcours et ses expériences de pratiquant et des réflexions personnelles.

2.6 - Composition du jury

L'évaluation est assurée par deux professeurs de l'Education nationale intervenant régulièrement dans l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives.

IV. AIDE A LA PREPARATION

- Consulter les documents ressources disponibles sur Eduscol
- Consulter les programmes pour s'approprier les thèmes d'études
- Pratiquer l'activité de manière régulière
- Se constituer un "cahier de bord" permettant de formaliser son point de vue personnel sur ce qui a été lu, vu et vécu
- Formaliser une réflexion à partir de sa propre pratique et des connaissances artistiques, culturelles et sportives en vue de témoigner de sa capacité à se distancier de sa pratique.

IV. LES REFERENTIELS

NATATION DE VITESSE

I - COMPÉTENCES ATTENDUES

Accroître son efficience motrice dans 2 nages différentes
Optimiser les paramètres de l'efficacité propulsive pour réaliser la meilleure performance motrice possible.

II – DESCRIPTION DE L'EPREUVE cf référentiel

Nager 50 m en crawl, puis deux fois 25 m dans une autre et même nage (autre que le crawl), au choix du candidat.
Une récupération de 10' est prévue entre le 50m et les 2X25m puis de 5' entre les 2X25m. Le règlement Fina s'applique pour la totalité de l'épreuve : départ, arrivée, virage, nage….

III - CONDITIONS DE L'EPREUVE

- L'épreuve se déroule en bassin de 25m ou de 50 m.
- Le port du bonnet de bain est obligatoire, le short et le bermuda ne sont pas autorisés.
- Le port du maillot de bain une pièce pour les filles est vivement conseillé.
- Les lunettes de natation sont admises. Les masques ne sont pas autorisés.
- En tout état de cause, se conformer au règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

IV – DEROULEMENT DE L'EVALUATION

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité et de convocation, émargement).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Echauffement : 30 minutes maximum.
- Passage de l'épreuve

V – MODALITES D'EVALUATION

Cf. référentiel ci-dessous

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Session 2027

Baccalauréat Général
Enseignement de Spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives
Fiche certificative d'activité (FCA) : NATATION DE VITESSE

Champ d'apprentissage N°1 : "Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée"			**APSA codifiée support** : Natation de vitesse
AFL du CA sur 10 points	S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces,en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissementde vitesse d'exécution et de précision.	**AFL** décliné dans l'activité	**Compétences attendues** : Accroitre son efficience motrice dans 2 nages différentes. Optimiser les paramètres de l'efficacité propulsive pour réaliser la meilleure performance motrice possible.

Principe d'élaboration de l'épreuve
Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures Les candidats disposent d'un temps d'échauffement maximum de 30' Plusieurs élèves peuvent être observes en même temps L'évaluation s'articule autour d'une épreuve définie da la manière suivante :50m + 2x25m, à nager le plus vite possible. Deux nages sont convoquées pour cette épreuve. Le 50m est nagé en crawl, les deux 25 m sont nagés dans une autre et-même nage au choix du candidat et autre que le crawl. Une récupération de 10' est prévue entre le 50m et les 2X25m puis de 5' entre les deux 25m. Le règlement Fina s'applique pour la totalité de l'épreuve : départ, arrivée, virage, nage…. Le jury est composé d'un secrétaire et 1 chronométreur. Le chronomètre est déclenché au signal du starter et est arrêté quand il touche le mur. A la fin de son 50 m le nageur récupère pour se préparer au prochain départ. Le jury donne le départ, chronomètre jusqu'au contact au mur et compte le nombre de coups de bras réalisés sur chaque distance : 50m et chaque 25m. La performance prend à la fois en compte le temps réalisé sur 50m et l'addition des temps réalisés sur le 2 x 25 m. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à réaliser une performance motrice maximale. L'indice technique révèle la capacité du candidat à créer et conserver de la vitesse. Il met en rapport la performance et le nombre de coups de bras (CB) total sur l'épreuve.

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Session 2027

Baccalauréat Général
Enseignement de Spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives
Fiche certificative d'activité (FCA) EPS

Éléments à évaluer			Degré 1				Degré 2				Degré 3				Degré 4			
Performance maximale	Filles	Tps sur 50 m cr	61"	59"	57"	55"	53"	52"	51"	50"	49"	48"	47"	46"	45"	44"	43"	42"
													X1					
		Tps cumulé sur 25m	70"	65"	61"	59"	57''5	63"	62"	61"	60"	59"	58"	57"	56"	54"	52"	50"
													X1					
	Garçons	Tps sur 50m cr	50"	47"	44"	42"	40''	39"	38"5	38"	37"5	37"	36"	35"	34"	33"	32"	31"
		Tps cumulé sur 25m	59"	55"	51"	48"	46"	45"5	45"	44"5	44"	43"5	43"	42"	41"	40"	39"	38"
Note sur 5 points			**0**	**0,5**	**1**	**1,25**	**1,5**	**2**	**2,5**	**2,75**	**3**	**3,5**	**3.75**	**4**	**4,25**	**4.5**	**4.75**	**5**
Efficacité technique (nombre de coups de bras cumulés du 100m) / **5 pts**			L'élève crée peu de vitesse et peine à la conserver. Les actions propulsives sont juxtaposées, non coordonnées et provoquent un ralentissement.				L'élève crée de la vitesse mais peine à la conserver. Les actions propulsives sont étriquées et incomplètes.				L'élève crée sa vitesse utile et la conserve. Les actions propulsives sont coordonnées et continues.				L'élève crée et conserve sa vitesse maximale utile. Les actions propulsives sont coordonnées, complètes et orientées.			
			130	126	122	118	113	111	108	106	104	102	99	96	93	89	85	80
			0	**0,5**	**1**	**1,25**	**1,5**	**2**	**2,5**	**2,75**	**3**	**3,5**	**3.75**	**4**	**4,25**	**4.5**	**4.75**	**5**
			Le manque de vitesse nuit à la coordination des actions propulsives.				Le manque de vitesse et de régularité nuisent à la continuité des actions propulsives.				La vitesse utile contrôlée sert la coordination des actions propulsives.				La vitesse maximale utile sert la continuité des actions propulsives.			

Exemple : une nageuse réalise 48" au 50m Cr départ plongé et 57'' au 25m départ plongé. Sa performance de vitesse (X1) est à la croisée des 2 résultats. Cette performance de vitesse est reportée sur la ligne grisée de performance maximale, elle obtient 3,75 pts. Cette même nageuse réalise 106 coups de bras sur 100m et obtient 2,75 pts en efficacité technique. Sa note sur l'AFL est donc de 6,5 pts (3.75 + 2,75).

ESCALADE

I - COMPÉTENCES ATTENDUES

Réussir une voie en développant des appuis adaptés à une voie dans un niveau de difficulté et en utilisant les principes mécaniques d'une motricité efficace.
S'engager d'un point de vue physique tout en restant lucide sur ses choix au regard de ses ressources.

II – DESCRIPTION DE L'EPREUVE cf référentiel

Réaliser une voie en tête, moulinette- tête ou moulinette dans un niveau de difficulté choisi par le candidat.
Assurer un autre candidat.

III - CONDITIONS DE L'EPREUVE

- L'épreuve se déroule en Structure Artificielle d'Escalade (SAE).
- Les équipements (baudriers, cordes, système d'assurage) sont fournis par les autorités académiques.
- En tout état de cause, se conformer au règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

IV – DEROULEMENT DE L'EVALUATION

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité et de convocation, émargement).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Echauffement : 30 minutes maximum.
- Passage de l'épreuve

V – MODALITES D'EVALUATION

Cf. référentiel ci-dessous

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Session 2027

Baccalauréat Général
Enseignement de Spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives
Fiche certificative d'activité (FCA) : ESCALADE

Champ d'apprentissage N°2 : "Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée"			**APSA codifiée support** : Escalade
AFL du CA sur 10 points	« S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »	**AFL** décliné dans l'activité	**Compétences attendues** : Réussir une voie en développant des appuis adaptés à une voie dans un niveau de difficulté et en utilisant les principes mécaniques d'une motricité efficace. S'engager d'un point de vue physique tout en restant lucide sur ses choix au regard de ses ressources.

Principe d'élaboration de l'épreuve
Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures. Les candidats disposent d'un temps d'échauffement maximum de 30 minutes. Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps L'observation peut être fractionnée sur différentes périodes Réalisation d'une voie en tête, moulinette- tête ou moulinette dans un niveau de difficulté choisi par le candidat à partir du topo du mur d'escalade de la structure artificielle. Chaque cotation est proposée sur au moins 4 voies différentes. L'élève doit réaliser sa voie en assurant sa sécurité dans un temps maximum de 7 minutes. Un contre assureur est également présent. L'escalade est autorisée par le professeur après vérification du protocole de sécurité. Le PASS de l'académie d'Aix Marseille s'applique le jour de l'épreuve.

Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager dans un niveau de difficulté adapté à ses ressources pour y effectuer un déplacement dans un temps défini.	L'élève se surestime nettement et s'engage dans un niveau de difficulté dans lequel il se retrouve en échec. Indicateur projet : le parcours n'est réalisé que très partiellement ou abandon en cours d'épreuve. Indicateur temps : dépassement du temps important. Indicateur niveau : l'élève s'est engagé dans un parcours d'un niveau très éloigné de ses ressources.	Le choix de l'élève révèle une lucidité partielle. L'élève estime mal son niveau en sous estimant ou en surestiment légèrement. Indicateur projet : Le projet est partiellement terminé. Indicateur temps : le parcours est réalisé avec un léger dépassement, ou trop rapidement au regard du temps disponible. Indicateur niveau : le niveau de difficulté choisi n'est pas optimal au regard des ressources disponibles	L'élève est lucide et prudent. Il s'engage dans un niveau de difficulté dans lequel il dispose des ressources suffisantes pour assurer sa réussite. Indicateur projet : le projet a été mené à son terme avec une intensité modérée. Indicateur temps : Le parcours est réalisé dans le temps imparti en disposant d'une marge de sécurité qui témoigne d'un engagement prudent. Indicateur niveau : le niveau de difficulté choisi est légèrement inférieur au niveau des ressources disponibles.	L'élève est lucide et engagé. Il s'engage dans un niveau de difficulté optimale au regard de ses ressources. La réussite est permise grâce à une prise de risque mesurée. Indicateur projet : Le projet a été mené à son terme avec une intensité élevée. Indicateur temps : parcours réalisé avec une exploitation maximale du temps. Indicateur niveau : excellente connaissance de ses propres limites, lui permet de s'en approcher sans les dépasser.
Sur 4 points	**0,25 à 1**	**1,25 à 2**	**2,25 à 3**	**3,25 à 4**
Choisir des trajectoiresou des itinéraires et adapter la conduite de son déplacement dans une recherche d'efficience	Les choix de trajectoires et d'itinéraires ne tiennent pas compte de l'environnement rencontré La conduite du déplacement (propulsion, équilibre, rythme) est inefficace et inadaptée aux contraintes du milieu. La progression du candidat est très difficile (vitesse faible, nombreux arrêts, abandon)	Les choix de trajectoires et d'itinéraires, adaptés sur une partie seulement du parcours, révèlent une prise d'information partielle La conduite du déplacement se fait par adaptations successives, parfois guidées par la gestion de l'équilibre, au détriment de la propulsion, et donc de la vitesse de déplacement. La progression du candidat est saccadée et manque de fluidité.	Les choix d'itinéraires et de trajectoires sont pertinents sur la majeure partie du parcours. Ils révèlent une prise d'information globale. La conduite du déplacements se fait en intégrant les différents paramètres liés à l'équilibre, aux modes de propulsion et au rythme d'avancement. Il en résulte un déplacement efficace dans le milieu rencontré mais parfois coûteux en énergie. La progression du candidat est fluide sur la majorité du parcours.	Les choix d'itinéraires et de trajectoires sont optimisés sur la totalité du parcours. Ils révèlent une prise d'information précise La conduite du déplacement est réalisée en combinant subtilement équilibre, propulsion et rythme de progression. Il en résulte un déplacement efficient. La progression du candidat est fluide sur la totalité du parcours. Le rythme de progression articule lecture de l'environnement, accélération ou récupération pour optimiser les ressources au regard des caractéristiques du milieu
Sur 6 points	**0,25 à 1.5**	**1,75 à 3**	**3,25 à 4.5**	**4.75 à 6**

Coefficient de difficulté du parcours choisi **De 0.75 à 1 appliqué à la somme des points obtenus pour l'élément 1 et l'élément 2**	Cotation	4a	4b	4c	5a	5b	5c	6a	6b
	Garçons		0.75	0.80	0.80	0,85	0.90	0.95	1
	Filles	0.75	0.80	0.80	0,85	0.90	0.95	1	

BADMINTON

I - COMPÉTENCES ATTENDUES

S'engager pour gagner une rencontre de badminton en faisant des choix technico-tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force.

II – DESCRIPTION DE L'EPREUVE cf référentiel

- L'épreuve consiste en plusieurs rencontres effectuées en simple
- Chaque candidat(e) dispute au moins 3 matchs contre 3 adversaires de niveau proche
- Un match se joue en 2 sets de 11 points.

III - CONDITIONS DE L'EPREUVE

- L'épreuve se déroule dans un gymnase.
- Une tenue adaptée à l'épreuve est exigée (chaussures de sport, short ou pantalon de survêtement)
- Se munir d'une raquette règlementaire et de 2 balles.
- En tout état de cause, se conformer au règlement intérieur de l'établissement d'accueil

IV – DEROULEMENT DE L'EVALUATION

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité et de convocation, émargement).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Echauffement : 30 minutes maximum.
- Passage de l'épreuve

V – MODALITES D'EVALUATION

Cf. référentiel ci-dessous

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Session 2027

Baccalauréat Général
Enseignement de Spécialité Education Physique Pratiques et Culture Sportives
Fiche certificative d'activité (FCA) : BADMINTON

Champ d'apprentissage N°4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »			**APSA codifiée support** : Badminton
AFL du CA sur 10 points	« S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force »	**AFL** décliné dans l'activité	**Compétence attendue** : S'engager pour gagner une rencontre de badminton en faisant des choix technico-tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force.

12

Principe d'élaboration de l'épreuve
Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures. Les candidats disposent d'un temps d'échauffement maximum de 30 minutes. Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps L'observation sur 15' peut être fractionnée sur différentes périodes Il est possible de faire appel à des élèves plastrons pour avoir un effectif suffisant pour la passation de l'épreuve ou pour mieux équilibrer le rapport de force Chaque candidat(e) dispute au moins 3 matchs contre 3 adversaires différents de niveau similaire, en 2 sets gagnants de 11 points. Poule de 4 à 5 joueurs. Régulation du projet de jeu : pour chaque rencontre, un temps d'analyse de 3 minutes entre les deux sets est prévu afin d'ajuster la stratégie au contexte d'opposition. Règlement Badminton : un des joueurs qui n'est pas en activité, est désigné pour arbitrer.

Eléments à évaluer	Degré 1					Degré 2					Degré 3					Degré 4				
S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu	Peu de maitrise technique Retour sans intention de mettre en difficulté l'adversaire Pas ou peu d'intention stratégique le projet de jeu se limite à renvoyer le volant chez l'adversaire Engagement conçu comme une simple mise en jeu Peu ou pas de déplacement					Utilisation privilégiée d'une ou deux techniques Volume de jeu réduit, Retour systématique en zone arrière Unique intention stratégique le projet de jeu consiste à déplacer l'adversaire en exploitant majoritairement la profondeur du terrain Engagement long ou court Se déplace sans se replacer					Utilise plusieurs techniques en attaque et en défense Volume de jeu avant/arrière Alterne 2 stratégies de jeu en fonction de ses points forts Varie les engagements le projet de jeu consiste à varier les trajectoires du volant dans la profondeur et la largeur du terrain afin de déplacer l'adversaire avec des intentions tactiques (court long, court court long..) Se déplace et entreprend de se replacer au centre					Utilisation optimale d'une variété de techniques d'attaques et de défense Exploite les volants de l'adversaire et crée des occasions de rupture le projet de jeu repose sur des stratégies s'appuyant sur les points forts et faibles repérés chez l'adversaire. (Fixation, contre-pied, changement de rythme) Engagement varié en fonction de l'adversaire pour créer des occasions de marques Se déplace et anticipe un replacement en fonction du retour possible				
Efficacité individuelle et/ou collective	*Gain des matchs*					*Gain des matchs*					*Gain des matchs*					*Gain des matchs*				
Ratio victoires/défaites	D+	V < D	V= D	V> D	V+	D+	V < D	V=D	V>D	V+	D+	V < D	V=D	V>D	V+	D+	V < D	V=D	V>D	V+
Nombre de points	0.25	0.5	1	1.5	2.5	3	3.5	4	4.5	5.5	**6**	**6.25**	**6.5**	**7**	**7.5**	**8**	**8.5**	**9**	**9.5**	**10**

NB : Les co- évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées.

La nomenclature est la suivante : D+ : le candidat n'a que des défaites ; V < D : le nombre de victoires est inférieur au nombre de défaites ; V = D : autant de victoires que de défaites ; V > D : plus de victoires que de défaites ; V+ : le candidat n'a que des victoires.

Les matchs nuls ne sont pas totalisés dans le décompte des victoires et des défaites, dans le cas où une équipe ou un joueur n'aurait que des matchs nuls, il est classé dans la case V=D.

EPREUVE ORALE

ORAL 15'

Eléments évalués	0 à 2 points	2,25 à 5 points	5,25 à 7 points	7,25 à 10 points
Pertinence de l'exposé *(*)* 5'	Exposé sans fil conducteur.	Exposé avec un fil conducteur mais sans articulation entre les aspects théoriques et sa pratique personnelle.	Exposé avec un fil conducteur qui s'appuie à la fois sur des aspects théoriques et sur sa pratique personnelle.	Exposé qui présente une problématique avec une articulation d'aspects théoriques et des éléments de sa pratique personnelle.
Pertinence des réponses et lien avec sa pratique	Réponses fermées (de type « oui », « non »). Aucun lien entre sa pratique et des connaissances théoriques. Se perd dans ses réponses.	Réponses imprécises, incomplètes. Pas de justification des réponses. Quelques liens avec sa pratique.	Réponses justes, précises. Mobilise des connaissances théoriques et des expériences pratiques. Utilisation de termes techniques appropriés.	Réponses pertinentes et développées. Justification des réponses par le recours à des arguments divers (connaissances théoriques et pratiques).
Culture sportive ou artistique : appropriation des connaissances	Peu de connaissances. Des confusions et erreurs dans les connaissances mobilisées.	Connaissances approximatives ou insuffisamment développées.	Connaissances précises sur les items du programme.	Connaissances référencées. Point de vue personnel et argumenté.

(*) L'exposé porte sur une problématique issue du carnet de suivi du candidat en référence au programme.